

ASPECTS ADMINISTRATIFS

DROIT D'INSCRIPTION

- droit d'inscription complémentaire forfaitaire école toujours dû ;
- droit d'inscription Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) selon la réglementation en vigueur, proportionnel au nombre de périodes de cours suivies.

Sont exempté-e-s du droit d'inscription FWB :

- les demandeur-euse-s d'emploi complet-ète-s indemnisé-e-s et/ou inscrit-e-s obligatoirement ;
- les personnes bénéficiant du revenu d'intégration sociale ;
- les personnes handicapées reconnues par l'AVIQ ;
- le personnel des services publics dans le cadre de sa formation professionnelle.

DOCUMENTS À FOURNIR À L'INSCRIPTION

- la carte d'identité ;
- les certificats ou diplômes obtenus (CESS) (à défaut, organisation d'examens d'admission) ;
- si exemption du droit d'inscription, le numéro d'inscription au FOREM ou le document la justifiant.

MOYENS D'ACCÈS

- Bus : Lignes 2 - 9 - 15 - 27 - 32 - 41 - 46 - 47 (arrêt place Kuborn)
- Train : Ligne 125 Liège – Namur (arrêt Pont de Seraing)
Ligne 125A Liers – Flémalle Haute (arrêt Seraing)
- Voiture : autoroute E40, sortie Seraing

INFOS ET INSCRIPTIONS

www.ipepsseraingsup.be
Rue Colard Trouillet 48 - 4100 Seraing
ipepsseraingsup@provincedeliege.be
04 279 72 91
[@seraingsup](https://www.facebook.com/seraingsup)



IPEPS SERAING SUPÉRIEUR



BACHELIER·ÈRE - ASSISTANT·E SOCIAL·E

co-diplomation avec le CPSE Liège et l'ECI Ville de Liège



SPIC 2023 PM - Éditeur responsable : Province de Liège, Place Saint-Lambert 18A, 4000 Liège

Titre délivré
Diplôme de Bachelier·ère - Assistant·e
social·e



BACHELIER·ÈRE - ASSISTANT·E SOCIAL·E est un·e professionnel·le du service social et de l'action sociale. Il·Elle agit au bénéfice des personnes, familles, groupes ou collectivités rencontrant des difficultés sociales, juridiques, matérielles ou médicales. Il·Elle intervient auprès de personnes fragilisées, défavorisées, marginalisées ou en voie de le devenir dans une perspective de prévention ou de remédiation.

NOS POINTS FORTS

- Codiplômation avec le CPSE de Grivegnée et l'ECI de la Ville de Liège ;
- 720 périodes de stage minimum avec une organisation et des horaires flexibles ;
- Horaire décalé.

CONTENU DE LA FORMATION

- Psychologie ;
- Sciences humaines et sociales ;
- Droit et législation ;
- Méthodologie du travail social individuel, en groupe et communautaire.

DÉBOUCHÉS

- Services sociaux généraux : CPAS, services sociaux privés, mutualités... ;
- Protection de la jeunesse : homes, services d'aide à la jeunesse, tribunaux de la jeunesse... ;
- Institutions judiciaires et de reclassement social : prisons, maisons d'hébergement... ;
- Scolaire et parascolaire : CPMS, centres de guidance... ;
- Éducation permanente et animation socioculturelle : maisons de jeunes, mouvements, groupes associatifs... ;
- Action sociale et politique : syndicats, réinsertion sociale... ;
- Médical et psychologique : hôpitaux, mutualités, centres de planning familial...

HORAIRES

Une soirée et samedi toute la journée.

DURÉE

4 ans

La section est composée d'unités d'enseignement (UE).

Une attestation de réussite est délivrée à la fin de chaque UE. Certaines UE sont déterminantes, c'est-à-dire que leur évaluation est prise en compte pour l'épreuve intégrée.

L'étudiant·e a la possibilité de personnaliser son parcours (étalement...) à condition de respecter l'organigramme en suivant les flèches (certaines UE donnent accès à d'autres).

ORGANIGRAMME

Etablissements :

Bleu : IPEPS Jaune : ECI Rouge : CPSE

